



## Séance du comité-VS05, 02 juillet 2019, Secrétariat de la Fédération, 4800 Zofingen

---

Présidence Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Anja Marquardt, Monica Henry, Sandra Lanz, Stefan Röhliberger, Simon Koechlin, Peter Iseli, Stefan Kocher, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche,

Début : 15h30

### 1. Procès-verbaux

Urs Weiss, nouveau Président de Petits animaux Suisse, ouvre la première séance du comité fraîchement élu à 15h30 précises. Il lance un appel à tous les membres pour qu'ils se consacrent avec plaisir à leur nouvelle fonction. Une bonne collaboration est primordiale si le comité souhaite faire avancer les dossiers.

*Décision : Après quelques modifications mineures, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*

#### 1.1 Séance du comité, 24 avril 2019

Anja Marquardt demande une rectification du dernier procès-verbal. Sous point 9.4, il faudra marquer „Il y aura une discussion“. Sandra Lanz tiendra compte de sa remarque et modifiera la version originale du procès-verbal. Personne ne souhaite apporter d'autres modifications ou compléments.

*Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance du comité du 24.04.2019 avec la modification sous point 9.4 de l'OJ du 24.04.2019.*

#### 1.2 Procès-verbal de l'AD du 16 juin 2019

*Décision : Le comité accepte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 juin 2019 à Belp.*

#### 1.3 Liste des décisions du comité depuis 2014

La liste des décisions a été transmise avec la convocation à la séance de ce jour. Les membres du comité en ont pris connaissance.

### 2. Constitution du comité

#### 2.1 Comité

Le comité se compose du Président, élu par les délégués à l'occasion de l'AD du mois de juin 2019 ainsi que de 3 autres membres qui devront se répartir les fonctions de vice-président, caissière et secrétaire. Les autres ressorts tels que « Membres », « Europe »

« Jeunesse » etc. pourront être cumulées avec les trois fonctions de base. Lors de la discussion de répartition des postes, les points suivants sont sujets à discussion : Monica Henry craint des conflits de conscience s'occupant également des finances de Pigeons de race Suisse. Anja Marquardt souhaite connaître le cahier des charges du responsable des finances. Après une discussion nourrie, elle accepte de s'occuper de la fonction de caissière. La répartition ci-dessous est retenue à l'unanimité : Stefan Röthlisberger, vice-président/membres ; Anja Marquardt, caissière et Monica Henry, secrétaire. Le ressort « Europe » est confié à Peter Iseli qui dispose de l'expérience la plus longue et de toutes les compétences requises par cette fonction.

*Décision : La répartition suivante fait l'unanimité du comité : Stefan Röthlisberger, vice-président et responsable du ressort „Membres“, Anja Marquardt, caissière et Monica Henry secrétaire. Peter Iseli s'occupera en plus de son mandat de président de la division du ressort „Europe“.*

La question de l'organisation et de la fréquence des séances du bureau est posée et discutée. Peter Iseli informe de la suppression de ces séances par les membres du comité précédent.

*Décision : Le comité confirme la décision antérieure de ne pas organiser de séances de bureau.*

## 2.2 Commission des finances

Depuis la démission de Gilles Python et de l'élection d'Urs Weiss en tant que Président de Petits animaux Suisse, la Commission des finances est également à repourvoir et le comité s'interroge au sujet d'éventuels candidats. Urs Weiss souhaite que la Commission des finances planifie une optimisation des impôts et qu'elle soit une instance de surveillance financière. D'autres propositions donnent matière à discussion :

- Elargir le mandat de Marty Treuhand (conseils)
- Désigner une Commission des finances (pour 2 à 4 ans).
- Suspension de la Commission des finances durant une année, jusqu'à ce que le comité se soit mis d'accord sur la stratégie employée et dans quelle direction avancer.
- Suppression de la commission.

*Décision : Le comité décide à la majorité de suspendre la Commission des finances pour la durée d'un an.*

## 2.3 Inscriptions au registre du commerce

Sandra Lanz s'occupe de faire modifier les inscriptions suite à la reconstitution du comité.

## 2.4 Accès aux comptes bancaires de Petits animaux Suisse

Les procédures pour libérer les paiements des factures de créanciers sont discutées et remises en question. La direction du Secrétariat de la Fédération contrôle et vise les factures avant de les transmettre pour paiement à la fiduciaire Marty Treuhand. En tant que caissière, Anja Marquardt est en droit de prendre connaissance de toute transaction financière. Elle aura la signature collective avec Urs Weiss, respectivement Simon Köchlin.

*Décision : Le comité approuve la nouvelle réglementation des signatures pour la gérance des comptes de Petits animaux Suisse.*

## 2.5 Commission Protection des animaux

Stefan Röthlisberger succédera à Markus Vogel en tant que président de la Commission Protection et santé des animaux. Il entretient de bons contacts avec l'OSAV et dispose des connaissances requises pour défendre les dossiers.

*Décision : Le comité nomme Stefan Röthlisberger à la présidence de la Commission Santé et protection des animaux.*

### **3. Assemblée des délégués 2019**

#### **3.1 Rétrospective**

La dernière AD organisée en tant qu'évènement sur deux jours était une assemblée digne de ce nom. Les visiteurs se sentaient à l'aise et un grand nombre de politiciens a suivi l'AD. Seul bémol, Pigeons de race Suisse était à l'étroit pour son assemblée annuelle.

*Décision : C'est à l'unanimité que le comité décide de ne plus allouer de bon repas pour les bénévoles des CO d'une AD.*

### **4. Jeunesse**

#### **4.1 Camp jeunesse de Petits animaux Suisse**

Le camp aura lieu du samedi 20 juillet au 27 juillet. Regula Wermuth s'occupe de régler les derniers détails. En date du 22 juillet, Urs Weiss et Sandra Lanz rendront visite aux participants du camp d'été.

#### **4.2 Attribution du Championnat des jeunes éleveurs**

La fédération cantonale schwyzoise des éleveurs de petits animaux sous la présidence de Wendelin Theiler est partante pour s'occuper de l'organisation du 11<sup>e</sup> Championnat des jeunes éleveurs en 2021.

Pour des raisons d'organisation, la date retenue pour le championnat est celle du jeudi 11 au dimanche 14 février 2021. La Commune de Unteriberg dispose d'une halle polyvalente idéalement située. La livraison des animaux se fera le vendredi 12 février 2021, le jugement est prévu pour samedi matin, suivi d'un repas en commun et des discussions sur les animaux jugés.

Bien qu'il n'y ait qu'une semaine d'intervalle entre l'Exposition des lapins mâles à Thoune et le Championnat des jeunes éleveurs, le comité est favorable à la demande d'attribution. Les défis organisationnels ne devront pas poser de problèmes majeurs et il est fortement appréciable qu'une fédération manifeste sa volonté de mettre sur pied un évènement de cette envergure.

*Décision : Le comité de Petits animaux Suisse décide à l'unanimité d'attribuer le 11<sup>e</sup> Championnat des jeunes éleveurs, du 11 au 14 février 2021 à Ybrig, à la Fédération cantonale schwyzoise d'éleveurs de petits animaux.*

Une journée des préposés à la jeunesse se tiendra encore dans l'année en cours. Les détails seront communiqués ultérieurement, car la date n'est pas encore retenue.

### **5. Tierwelt SA**

#### **5.1 Communications du rédacteur en chef Simon Koechlin**

Simon Koechlin informe que le site Internet de la « Tierwelt » est désuet, la mise en page et les techniques de réception des annonces ne correspondent nullement aux exigences des annonceurs. Dans un premier temps, le public cible (lecteurs intéressés par le monde animalier, détenteurs d'animaux ainsi qu'annonceurs) a été identifié, ensuite ont été récolté des idées de présentation, de mise en page et différents outils de saisie d'annonces. Il est d'une importance capitale que le site Internet gagne en attractivité.

#### **5.2 Communication du délégué du conseil d'administration, Peter Iseli**

Peter Iseli regrette le licenciement de 19 collaborateurs dont ZT Medien SA s'est séparé pour des raisons de restructuration. L'entreprise affirme que la suppression de ces emplois

n'aura aucun impact sur la qualité de la « Tierwelt ». Peter Iseli rappelle que le contrat entre Petits animaux Suisse et ZT Medien SA reste en vigueur jusqu'en 2023, il s'agit d'un contrat sur 10 ans.

## **6. Communications / Sandra Lanz**

### **6.1 Liste des suspens**

Sandra Lanz mettra la liste à jour et s'occupera de sa distribution aux membres du comité.

### **6.2 Remerciements**

Markus Eyholzer et Beatrix Spring remercient le comité de Petit animaux Suisse pour leur nomination en tant que membres d'honneur.

### **6.3 Mutations**

Les groupes des éleveurs de lapins Béliers anglais Est et Ouest ont été dissous, il n'existera plus qu'un Club Suisse des éleveurs de lapins Béliers anglais. La société d'éleveurs de petits animaux Oberhoffen-Ilighausen fait part de sa dissolution avec effet à partir du 28 mai 2019, la société des éleveurs de lapins de Bâle s'est également dissoute et la statistique des membres sera modifiée en conséquence.

### **6.4 Cours**

Le programme des cours de cet automne sera publié en semaine 28. L'offre en rapport avec les cours sur le programme des expositions est bien étoffée et d'une grande qualité. Pour le printemps prochain, un cours de rhétorique est annoncé. Le conférencier privé Jürg Allemann nous familiarisera avec les ficelles de la rhétorique. Lapins de race Suisse a demandé une prise en charge des frais du cours de rhétorique pour ses experts cuniques. Ce cours occasionne des frais forfaitaires de CHF 2'200. Il est organisé sur un seul jour et facturé CHF 120.00 aux membres de Petits animaux Suisse et CHF 240.00 aux non-membres. Le nombre de participants est limité à 15 voire 20 personnes.

*Décision : Le comité donne son accord à ce que Petits animaux Suisse prenne en charge les frais du cours de rhétorique pour tout expert, juge et conférencier officiel des divisions de Petits animaux Suisse qui s'inscrira à ce cours.*

### **6.5 Communications du secrétariat de la Fédération et vente de bagues**

La gérante du secrétariat de la Fédération souhaite que le comité reconsidère sa décision au sujet des prix de vente des bagues. Les recettes devraient au moins couvrir les charges, ce qui n'est de loin pas le cas. Christian Knuchel renseigne que les statuts de Pigeons de race Suisse stipulent qu'il est de la compétence du comité de Pigeons de race Suisse de déterminer le prix de vente des bagues. Un procès-verbal de Petits animaux Suisse de l'année 2012 mentionne expressément « que la Centrale à Zofingen a fait part de son intérêt, de reprendre la vente des bagues aux mêmes conditions que celles offertes par la division ». Pigeons de race Suisse pouvait donc attendre que le prix ne soit pas modifié. Ni le comité, ni les délégués de Pigeons de race Suisse ne souhaitent une augmentation du prix. Si d'aventure la Fédération augmente les prix des bagues, la division lui retire la vente pour s'en occuper elle-même.

Sandra Lanz argumente que les prix des articles offerts au shop sont soumis à approbation du comité de Petits animaux Suisse et que toutes les bagues devraient être vendues par la même instance, ceci pour des raisons pratiques (listes d'adresses, conditions d'achat et statistiques). Cet argument est contré par le président de Pigeons de race Suisse qui relève que les bagues pour Oiseaux d'agrément et pour les pigeons voyageurs ne font pas non plus partie de l'offre du shop. Stefan Kocher réplique qu'il n'est pas envisageable d'élargir l'assortiment du shop par 50 tailles de bagues différentes pour les oiseaux d'ornement et

que ses éleveurs se voient attribuer un numéro d'éleveur à vie. Sandra Lanz souhaite une collaboration entre les divisions et tient à ce que les capacités des personnes s'occupant du shop soient pleinement utilisées. Jean-Maurice Tièche informe que Volailles de race continuera de faire vendre ses bagues par le shop.

*Décision : Les prix des bagues seront maintenus à CHF 0.35/pce (en 2020).*

Sandra Lanz informe, qu'un dernier rappel sera adressé à la société « Alpen-Tippler-Union ». Ensuite, elle engagera des mesures de poursuite pour récupérer les montants impayés (articles commandés au shop). Dorénavant la société devra payer ses achats avant livraison.

## **7. Communications / Urs Weiss**

### **7.1 Vente des actions de ZT Medien SA**

- Respectant la décision du comité prise dans sa séance du mois d'avril 2019, les actions seront cédées à ZT Medien SA. La préparation du contrat est lancée et les papiers valeurs pourront changer de main lorsque le contrat sera signé par les deux parties.

- Remerciements de la famille de feu, Felix Osterwalder.

- Reto Müller, caissier de petits animaux Berne-Jura, remercie pour la subvention accordée au marché aux œufs de Pâques à Huttwil.

- Le Groupe d'intérêts pour les cochons d'Inde adresse ses remerciements pour le soutien financier en 2018.

- Les remerciements de Monica Henry, responsable des finances de Pigeons de race Suisse englobent le versement complémentaire 2018.

- Christoph Uebersax, vice-président de pigeons de race Suisse informe que dans sa séance du 15.06.2019, le comité – en observant les dispositions statutaires - a pris la décision d'exclure Christian Birrer de Pigeons de race Suisse pour son comportement nuisant à la réputation de Pigeons de race Suisse. Le délai d'opposition de 30 jours étant écoulé, cette décision devient effective avec effet immédiat, bien que Christian Birrer ait informé le comité de sa démission de toutes les sociétés de Pigeons de race Suisse

Christian Birrer considère la décision du comité comme nulle et non avenue du fait qu'il a donné sa démission de toutes les sociétés et de tous les clubs de la division. Le comité de Petits animaux Suisse prend connaissance de cette décision d'exclusion. Si toutefois la division souhaitait étendre l'exclusion à la Fédération, Pigeons de race Suisse devra en faire la demande expresse. Urs Weiss en informera Christoph Uebersax.

## **8. Finances**

Le stock de matériel du shop de Petits animaux Suisse sera cédé à la Tierwelt SA.

## **9. Demandes, jeunesse / Sandra Lanz**

La demande de subventions de la Fédération cantonale soleuroise est conforme aux dispositions du règlement sur les activités en faveur de la promotion, le montant sera transféré prochainement.

Il en va de même pour la subvention accordée au Groupe d'intérêt pour les chèvres naines (exposition dans le cadre de la BEA).

La Fédération cantonale des éleveurs de petits animaux de Soleure se renseigne quant aux subventions éventuelles accordées par Petits animaux Suisse dans le cadre de modernisations ou créations de sites Internet. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la journée de réflexion.

## **10. Communications des divisions**

### **10.1 Oiseaux d'agrément**

La première séance du nouvel exercice de la division a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet. Stefan Kocher fait la rétrospective d'une AD mémorable qui a donné son aval à l'augmentation considérable des cotisations (Contribution de base CHF 30.00, CHF 50.00 pour ceux qui retirent des bagues). Il considère ce vote comme preuve de confiance, les activités du comité sont ainsi légitimées. Les recettes supplémentaires permettent une plus grande marge de manœuvre financière et profiteront finalement à la base et aux éleveurs. Parlant de l'Exposition nationale qui est agendée à la mi-décembre, Stefan Kocher vise la qualité et non la quantité. Le sponsoring pratiqué permettra de renforcer les moyens financiers, car les CO se voient continuellement confrontés à une progression des charges et de nouveaux défis tels que les coûts de location des halles, recherches de locaux en situation centrale, frais de chauffage, dispositions légales, grandeur des volières ou santé et protection des animaux. Pour clore son intervention le président d'Oiseaux d'agrément annonce la dissolution d'une société et le départ des autres associations qui quittent le giron de la division.

### **10.2 Pigeons de race Suisse**

Christian Knuchel résume les informations concernant la prochaine séance du comité, la journée se déroulera en deux parties. La matinée du 21 septembre est réservée à une séance de travail et l'après-midi à une partie conviviale et récréative avec les conjoints.

La division déplore la perte de deux membres d'honneur méritants, Martin Glauser et Bruno Schelbert.

Dans un tout autre registre Christian Knuchel se réjouit du fait que les Nationales ont pu être attribuées jusqu'en 2022 et qu'un éleveur compétent envisage de se porter candidat pour reprendre le poste de secrétaire. Sa réponse est attendue avant la prochaine séance de Pigeons de race Suisse.

La division a reçu une nouvelle question sur la protection des animaux de Lotti Bigler, le comité y répondra prochainement.

### **10.3 Volailles de race Suisse**

Jean-Maurice Tièche fait brièvement le tour de l'agenda de la division ; la prochaine séance se déroule à la mi-août et il constate que les affaires se déroulent comme prévues.

### **10.4 Lapins de race Suisse**

Peter Iseli fait part des modifications de différents règlements qui ont été effectuées dernièrement. Reste à mettre à jour les supports des cours des préposés. L'Exposition des lapins mâles à Thoun est en bonne voie.

Peter Iseli constate que le nombre de courriels et de téléphones (renseignements/adresses/recherches d'animaux) est en constante progression. Il a même reçu des courriers anonymes. Le comité à l'unanimité est d'avis de ne pas entrer en matière lors de ce type de lettres. Le président de Lapin de race Suisse annonce quelques nouveaux cas de maladie hémorragique virale (VHD) en Argovie.

## **11. Divers / Urs Weiss**

### **11.1 Délégations**

Petits animaux Suisse se fera excuser à la 20e rencontre des amis des chèvres naines.

### **11.2 Agenda comité**

Le comité élabore l'agenda des prochaines rencontres, autant que faire se peut les séances auront lieu le samedi ou alors à partir de 16h.

Stefan Kocher fait appel à la discrétion des membres du comité, afin de maintenir une atmosphère propice à la coopération et aux discussions franches, il est primordial que les

collègues ne doivent pas craindre d'indiscrétions lors de votes ou de prises de position. Stefan Röthlisberger annonce que quelques membres du comité et des délégués ont suggéré de se rendre aux AD le soir avant les manifestations (à leurs frais). De cette manière, les contacts entre les divisions ne seront pas interrompus, et l'aspect convivial pourra être maintenu.

Urs Weiss fera publier un communiqué relatif à la constitution du comité et à la répartition des mandats. Ce message sera publié dans la « Tierwelt » et sur le site Internet.

Fin de la séance : 18h55

Urs Weiss  
Président

Monica Henry/Anja Marquardt  
Procotocole